

# PROGRAMME DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

## Certificat d'autorisation

## Types de travaux autorisés

**Loi et Règlement sur les appareils sous pression  
(L.R.Q., chapitre A-20.01)**

**Valide du : 2009-06-01 au 2012-06-01**

Adresse : ALCO-TMI inc.  
995 Bombardier  
Alma Qc.  
G8B 6H2

**NUMÉRO D'AUTORISATION**  
02R04

*A démontré à la satisfaction de la Régie du bâtiment du Québec l'implantation de son programme de contrôle de la qualité et peut se prévaloir de l'article 26 du Règlement sur les appareils sous pression.*

*L'entreprise est autorisée à effectuer les travaux mentionnés dans ce certificat.*

*Le titulaire s'engage à respecter son programme de contrôle de la qualité ainsi que la Loi et le Règlement sur les appareils sous pression.*

- Remplacement de tubes par moyen mécanique;
- Installation à l'aide de soudure, d'une couronne autour d'un trou de main;
- Remplacement à l'aide de soudure;
  - de tubes de 125 mm (5 po.) de diamètre nominal et moins.
  - d'étais de brides, de raccords, de tuyères de même caractéristiques à ceux existant.
- Installation de nouveaux éléments non soumis à la pression;
- La reconstitution par soudage des parties corrodées dont l'épaisseur ne dépasse pas la plus petite valeur de 25% de l'épaisseur nominale ou un maximum de 12.5 mm (1/2 po.). De plus, la surface ne doit pas excéder un cumulatif de 64 000 mm<sup>2</sup> (100 po.<sup>2</sup>);
- L'ajout par soudage, d'une couche résistante à la corrosion dont la surface ne doit pas excéder un cumulatif de 64 000 mm<sup>2</sup> (100 po.<sup>2</sup>);
- Réparation par soudage des fissures dont la longueur cumulative ne dépasse pas 200 mm (8 po.).

Ce certificat peut être retiré en tout temps et sans préavis dans le cas où l'une des conditions au programme de contrôle de la qualité ne serait pas respectée.

**E. TREMBLAY QC # 9837**

Approuvé par :

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

Signature :



Date :

10 déc 2009

Régie  
du bâtiment

Québec



## AUTORISATION DE FABRICATION

Conformément à la Loi et au Règlement sur les appareils sous pression (L.R.Q., chap. A-20-01), le fabricant :

ALCO TMI INC.  
995 BOMBARDIER  
ALMA QC  
G8B 6H2

QQP : 491

A démontré à la satisfaction de la Régie du bâtiment, que son programme de contrôle de la qualité d'un appareil sous pression est conforme aux normes et codes suivants :

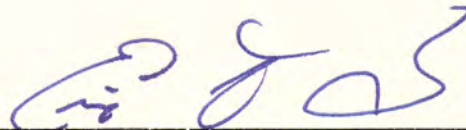
CSA - B51 (appareils accessoire et tuyauterie)  
CSA - B51 ( usine et chantier)  
ASME - section I, VIII division 1 ,B31.1 et B31.3

Cette autorisation se limite aux normes et codes spécifiés et ne doit pas être interprétée comme un certificat d'autorisation ASME.

Cette autorisation expire le 1 juin 2012

Jonquière, le 10 décembre 2009

SERVICE DE L'INSPECTION DE LA FABRICATION  
D'APPAREILS SOUS PRESSION



Eric Tremblay  
Inspecteur principal, Fabrication ASP